



CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin 35700 RENNES - F
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 12 octobre 2006

Réf : CRPMCOM060072

MARTINI A COSTA: NON A UN REGLEMENT FINANCIER RTE-T SANS LES AUTOROUTES DE LA MER

« *Nous ne pouvons pas abandonner le projet des Autoroutes de la mer* », c'est par ces propos que **Claudio Martini** Président de la Toscane et de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), a débuté l'entretien avec **Paolo Costa**, Président de la Commission Transports du Parlement européen.

La rencontre qui s'est tenue aujourd'hui à Bruxelles, visait à relancer le débat sur le transport maritime – un transport *propre et économique* selon la CRPM. Le « *projet de règlement financier pour les nouveaux Réseaux Transeuropéens de transport (RTE-T)* » a affirmé Claudio Martini – « *devrait également prévoir les routes maritimes, de la même façon qu'il prévoit les voies fluviales et l'idée d'un coordinateur qui serait en charge, au sein des RTE-T, des autoroutes de la mer ne doit pas être abandonnée* ».

MM. Paolo Costa et Martini sont d'accord sur beaucoup de points, toutefois M. Costa a fait part d'une véritable difficulté pour réintroduire, à part entière les Autoroutes de la mer dans les projets prioritaires de l'Union européenne. De plus, a affirmé le Président de la Commission transports du PE – « *nous sommes confrontés à une importante réduction des ressources destinées aux transports. Aujourd'hui, l'Union européenne a fixé comme priorité absolue, au niveau des réseaux européens, le franchissement des montagnes – Alpes et Pyrénées - et la liaison Estonie-Pologne (ligne 27) qui rapprocherait les pays de la Baltique de l'Europe centrale. Il s'agit de projets d'envergure et coûteux qui utiliseront presque intégralement les 8 milliards d'euros prévus pour financer les réseaux de transports* ».

Toutefois, M. Costa s'est dit prêt à se battre pour la nomination d'un coordinateur pour les autoroutes de la mer, comme demandé à plusieurs reprises par la CRPM et pour l'introduction d'un pourcentage minimum consacré aux Autoroutes de la Mer au sein du budget RTE-T, conformément à la stratégie de Göteborg. *La balle est dans le camp du Conseil*, a dit M. Costa à la fin de l'entretien. *Nous devons nous battre ensemble pour trouver des pays membres qui puissent soulever le problème au Conseil* a répondu le Président de la CRPM. Claudio Martini s'est engagé à en parler immédiatement avec le Gouvernement italien et avec le rapporteur sur le règlement financier pour les RTE-T au sein de la Commission Budgets du PE, M. Mario Mauro. Naturellement toutes les régions de la CRPM se mobiliseront pour relancer le débat dans chaque pays.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Enrico MAYRHOFER,
Tel + 32 2 286 86 60, Fax : +32 2 280 2765, Gsm : +32 486 561 967, E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org
Web: www.crpm.org – www.cpmr.org